



Ville de  
**Sierentz**  
*infos*





## Anniversaires

- 97 ans René Jung le 13 mai  
 97 ans Yvonne Ast née Bobenrieth le 30 mai  
 92 ans Madeleine Delmotte née Cattiaux le 10 mai  
 89 ans Germaine Haby le 14 mai  
 88 ans Juliette Haby née Roellinger le 05 mai  
 88 ans Raymond Arbeit le 10 mai  
 88 ans Adrienne Ull née Anstett le 11 mai  
 86 ans Jean Homatter le 17 mai  
 86 ans Marguerite Kapfer née Bloechliger le 21 mai  
 83 ans Raymond Schloegel le 02 mai  
 82 ans Reine Gachelin née Erhard le 06 mai  
 82 ans Raymond Pflimlin le 31 mai  
 81 ans Liliane Freymann née Liebermann le 10 mai  
 81 ans Arlette Oprandi née Faessler le 21 mai  
 81 ans Marie-Madeleine Mohn née Gutzwiller le 27 mai  
 80 ans Richard Kleber le 27 mai

## Mariage

20/03/2017 Wassim Rahman  
avec Amandine Besanceney

## Les grands Anniversaires

Au cours du mois de mars, nous avons célébré les

- 85 printemps d'Albert Koerper
- 85 printemps de Lucia Carriero
- 80 printemps de Liliane Fahr

Encore merci pour leur accueil très chaleureux !



Liliane Fahr



Albert Koerper

## Naissances

- Lise 21/02/2017 fille de Etienne Cugney et Lucie Jeanney  
 Lola 22/02/2017 fille de Yannick Péchet et Elise Nurdin  
 Yasmine 25/02/2017 fille de Smail Saoud et Syham Ayache  
 Sarah et William 27/02/2017 fille et fils de Robert Kolar et Johanna Brülé  
 Latifa 01/03/2017 fille de Reddaoun Rouabhia et Ibtissam Boukri

## Décès

- 25/02/2017 Andrée Canton née Andris à l'âge de 89 ans  
 08/03/2017 Juliette Carriero à l'âge de 56 ans  
 13/03/2017 François Fleck à l'âge de 81 ans



Lucia Carriero



# Journée Citoyenne

SIERENTZ

**Samedi  
20 mai 2017  
de 8h à 13h**

## FICHE D'INSCRIPTION pour une matinée de travail et de partage

Merci de bien vouloir compléter cette fiche d'inscription qui nous permettra de vous contacter pour vous communiquer toutes les informations utiles et pratiques. Vos souhaits seront pris en compte dans la mesure du possible. Le cas échéant, vous serez orienté(e)s vers d'autres ateliers.

**Nous vous attendons nombreux le samedi 20 mai 2017 à 8h sur la Place Dreyfus.**



### Les ateliers auxquels vous pouvez vous inscrire :

- ① Plantations, débroussaillage, désherbage
- ② Travaux de peinture (mobilier urbain, bâtiments)
- ③ Préparation et service repas



### Pour vous inscrire, vous pouvez :

- ♦ découper et retourner le coupon ci-dessous à la Mairie de Sierentz, 1 place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ,
- ♦ vous inscrire en ligne sur le site internet de la Ville : [www.sierentz.fr](http://www.sierentz.fr)

**Date limite d'inscription : vendredi 28 avril 2017**  
(pour nous permettre la préparation de cette journée)

Pour tout renseignement

Tél : 03 89 81 51 11 - Courriel : [sierentz.journeecitoyenne@gmail.com](mailto:sierentz.journeecitoyenne@gmail.com)



## JOURNEE CITOYENNE DU 20 MAI 2017 - FICHE D'INSCRIPTION

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphone : ..... Courriel : .....@.....  
 Nombre de participants adultes : .....  
 Nombre d'enfants présents ..... Participeront à : l'Atelier encadré réservé aux enfants   
 Ou à l'Atelier adulte sous la responsabilité de leur(s) parent(s)  Age des enfants : .....  
 Je souhaite m'inscrire à ou aux atelier(s) n° : .....  
 Compétences ou bonnes connaissances : .....  
 Participerez-vous au repas (offert aux participants des ateliers) : Oui  Non  Nombre de personnes : .....

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisées dans les supports d'information de la Ville de SIERENTZ.



## Séance du 27 février

### Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal a pris acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire. Les dispositions de la loi NOTRe imposent au maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants.

### Nouveau groupe scolaire maternelle Approbation de l'Avant-projet Définitif

Le Conseil Municipal a approuvé le dossier relatif à l'Avant-projet Définitif ainsi que le nouveau budget prévisionnel définitif des travaux pour un montant de 5 500 000 € HT (y compris prestations intellectuelles).

Il a été décidé d'engager la phase d'élaboration des études de projet (consultation des entreprises).

Ce dossier d'Avant-projet Définitif a évolué et cette évolution est le fruit d'une réflexion avec le groupe de travail et l'équipe enseignante en vue de l'optimisation des locaux, des circulations. Il comprend également le léger déplacement du bâtiment compte tenu de la reconfiguration nécessaire de la partie haute du site et de ses parkings. Les aménagements extérieurs intègrent dorénavant la portion de la Rue Clémenceau le long du site.

### Acceptation d'un don

Le Conseil Municipal a pris acte de la donation par les conjoints BACH au profit de la Ville d'une parcelle d'une contenance de 10 844m<sup>2</sup>, située dans l'emprise du plan d'eau des anciennes sablières au lieu-dit « Sandgrube/Scholl »

## Séance du 20 mars

Après avoir constaté les résultats de l'exercice écoulé, ainsi que les comptes de gestion produits par la Trésorerie, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les différents budgets. Ils avaient auparavant fait l'objet de discussions dans les commissions et au cours d'un débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 27 février dernier.

### BUDGET GENERAL

#### Section de fonctionnement

Elle est équilibrée en dépenses et en recettes à 4 897 063 € permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 1 487 045 €.

#### Les dépenses comprennent

- Les charges de personnel soit 1 661 600 € ;
- Les charges à caractère général et de gestion courante (électricité et gaz, téléphone, entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, assurances, contributions...) soit 1 319 970 € ;
- Les charges financières soit 65 000 € ;
- Les atténuations de produits et charges exceptionnelles soit 350 115 €.

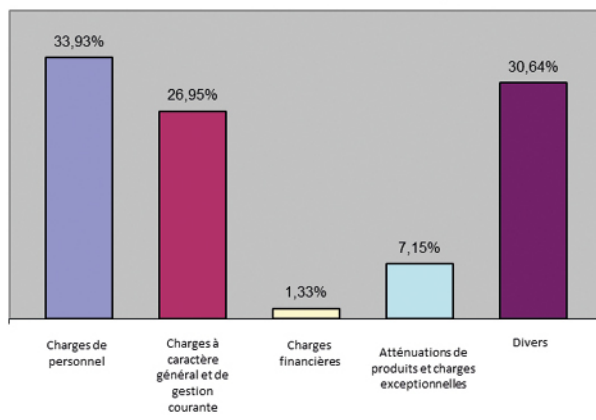
Les recettes qui compensent ces dépenses sont essentiellement apportées par :

- Les impôts et les taxes pour une somme de 3 052 200 € ;
- Des dotations, subventions et participations pour une somme de 690 000 € ;
- Les atténuations de charges, autres produits de gestion courante, indemnités et produits exceptionnels pour une somme de 121 206 €.

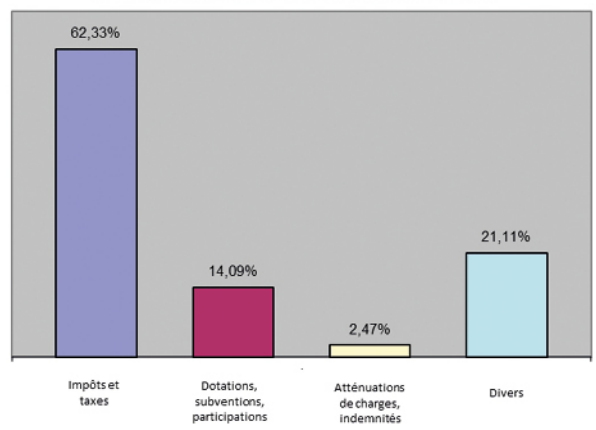
Les taux communaux des taxes locales restent identiques à ceux pratiqués en 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation : 19,86%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,31%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59%

Section de fonctionnement - Dépenses



Section de fonctionnement - Recettes





## BUDGET GENERAL

### Section d'investissement

Elle est équilibrée, après affectation des résultats et restes à réaliser, en dépenses et en recettes à 11 051 366 €.

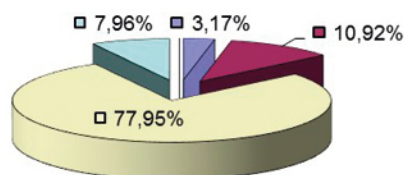
Il a été prévu :

- Le remboursement de la dette pour un montant de 350 000 € ;
- Les acquisitions de matériel et de terrains pour un montant de 1 206 800 € ;
- Les travaux pour un montant de 8 614 500 €.

Parmi les nouvelles dépenses, il a notamment été inscrit (montants TTC) :

- 6 500 000 € pour la construction de nouveau groupe scolaire ;
- 80 000 € pour la réfection de l'étanchéité des tribunes du Complexe sportif ;
- 420 000 € pour l'aménagement des nouveaux ateliers municipaux ;

### Section d'investissement



- Remboursement de la dette
- Acquisition de matériel et de terrains
- Travaux
- Divers

- 150 000 € pour divers travaux de mise en conformité PMR des bâtiments communaux.
- 610 000 € pour l'acquisition des biens immobiliers ISSNER Industries, rue des Romains

## BUDGETS ANNEXES

### Eau et assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 243 627 €. Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 1 092 098 €. Le prix de vente du m<sup>3</sup> d'eau est de 3,06 € TTC.

### C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le budget annexe C.C.A.S. a été arrêté à 22 198 €.

Le détail du budget primitif de l'exercice ainsi que les annexes (subventions, participations et tarifs) sont affichés en Mairie.

### Acquisition foncière

La Commune a la possibilité d'acquérir, auprès des conjoints ISSNER, les biens immobiliers avec bâti (bureau, ateliers, entrepôts) cadastrés section 01 n° 331 d'une contenance globale de 43,09 ares.

Le service du Domaine a été consulté pour l'évaluation des biens.

Considérant l'intérêt pour la Commune de

pouvoir acquérir cet ensemble immobilier pour le redéploiement de certains de ses services municipaux dont plus particulièrement le centre de première intervention et les ateliers municipaux, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de cette parcelle au prix global de 610 000 €.



**Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.**



## Elections

Dans le cadre de l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai 2017) et des élections législatives (11 et 18 juin 2017), **si vous êtes absent, pensez au vote par procuration.**

Il permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do)

Pensez à vous présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédent le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Pour tout renseignement :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr>

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017

**Sierentz compte 2 bureaux de vote :**

- Le bureau n°01 est situé dans le Bâtiment annexe de la Mairie (1 place du Général de Gaulle)
- Le bureau n°02 est situé à l'école Jacques Schmidt (32 rue Rogg Haas)

Vous allez recevoir de nouvelles cartes d'électeur. Le numéro du bureau de vote auquel vous êtes rattaché y est indiqué. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Pour voter, il est impératif de présenter une pièce d'identité.

## Fermeture des bureaux de la Mairie

Les bureaux de la Mairie seront fermés

- le jeudi 13 avril (après-midi)
- le vendredi 14 avril
- les lundis 17 avril, 1<sup>er</sup> mai et 8 mai



## Environnement

### Nettoyage de printemps

Nous vous rappelons que :

- Les riverains sont tenus de tailler leurs haies afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs ;
- Chaque riverain se doit de balayer son morceau de trottoir.

Par ailleurs, nous vous informons que, **hors agglomération**, l'entretien des haies est réglementé. En effet, dans un souci de préservation de la faune, **il est interdit de tailler et d'entretenir les haies du 15 mars au 31 juillet** (la fin de l'hiver correspond à la période de nidification des oiseaux).

**Les haies urbaines ne sont pas concernées par cette interdiction.**

La pratique du brûlis est prohibée toute l'année dans le Haut-Rhin.

### Passage de la balayeuse

La balayeuse passera à Sierentz **les 25 et 26 avril.**

Merci de laisser le libre passage

à la balayeuse en ne stationnant pas le long du trottoir.



### Déchetteries

**Horaires**

Les déchetteries changent d'horaires d'ouverture (horaires d'été) :

	SIERENTZ	BARTENHEIM
Lundi	13 h 30 - 18 h	Fermée
Mardi	Fermée	13 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h et 13 h 30 - 18h	Fermée
Jeudi	Fermée	13 h 30 - 18 h
Vendredi	Fermée	13 h 30 - 18 h
Samedi	8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h	13 h 30 - 17 h

**Fermeture des déchetteries**

La déchetterie de Bartenheim sera fermée **le vendredi 14 avril**. La déchetterie de Sierentz sera fermée **les lundis 17 avril, 1<sup>er</sup> mai et 08 mai**.

### Report de collecte

La collecte des ordures ménagères **du vendredi 14 avril sera reportée au samedi 15 avril**.

Les poubelles devront être sorties la veille au soir.





## Connaissez-vous Sierentz ?



Par le biais de cette rubrique, vous découvrirez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : Quelle rue porte le nom de ce poète et dramaturge alsacien né en 1892 à Waldighoffen et mort en 1981 à Mulhouse ?

Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de mars.

Cette rue porte le nom du Mulhousien de naissance le plus célèbre. Sa condamnation - la déportation sur l'île du Diable au large de la Guyane - a failli provoquer une guerre civile en France. Qui est-il ? ?

**Il s'agit de la rue du Capitaine Dreyfus, dénommée d'après le capitaine Alfred Dreyfus (1859-1935), natif de Mulhouse.**

Petite explication...

En septembre 1894, le service de contre-espionnage (section de statistique), dépendant de l'état-major, soustrait à l'ambassade d'Allemagne un bordereau révélant qu'il existe un traître dans l'armée française. Alfred Dreyfus, dont l'écriture ressemble à celle du bordereau, apparaît très rapidement comme le suspect idéal pour plusieurs raisons : les ambitions politiques, la crainte d'être « débarqué » du ministre de la Guerre Auguste Mercier et l'antisémitisme de l'état-major.

Le 15 octobre, il est arrêté et incarcéré à la prison du Cherche-Midi. Mais, contre toute attente, Dreyfus est condamné le 22 décembre à l'unanimité pour trahi-



son « à la destitution de son grade, à la dégradation militaire, et à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée », c'est-à-dire au bagne en Guyane. L'affaire Dreyfus naît à la suite de l'acquiescement du véritable traître, Ferdinand Walsin Esterhazy, au moment où Émile Zola publie « J'accuse...! » dans L'Aurore du 13 janvier 1898, une lettre adressée au président Félix Faure où il affirme que Dreyfus est innocent. L'État engage alors un très médiatisé procès en diffamation à rebondissements, au terme duquel Émile Zola est condamné au maximum de la peine. L'Affaire éclate alors au grand jour et divise les grands courants politiques de l'époque en clans dreyfusard et antidreyfusard.

Alfred Dreyfus, après sept ans d'un combat pour obtenir sa réhabilitation et ce malgré les difficultés que lui font quelques-uns de ses anciens partisans, est innocenté, la Cour de cassation ayant cassé sans renvoi le jugement de Rennes. Il est alors réintégré dans l'armée avec le grade de chef d'escadron et est nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 20 juillet 1906.

### Solidarité

## Journée Mondiale des Lépreux 2017

La quête sur Sierentz au profit des lépreux a ramené cette année la somme de 1 579,41 €. L'association Raoul Follereau remercie vivement les donateurs et le Hyper U pour leur active participation à cette journée.

## Cycles et Solidarité

Cycles et Solidarité est une association à but non lucratif de type Humanitaire et de Solidarité Internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud.

Elle recherche des vélos non utilisés et en état de marche (ainsi que des accessoires de sécurité : casques, gilets fluo et éclairage),

**Ces vélos vont aider les populations pour leurs déplacements :** se rendre dans les écoles et re-



pousser l'abandon scolaire (certains enfants font entre 5 et 10 km de piste par jour), se rendre à un dispensaire, aller à un marché, transporter des marchandises ...

Si vous voulez aider cette association, contactez Didier MAQUIN au **06 59 50 40 56**

Pour plus de renseignements sur cette association : <http://cyclesetsolidarite.org/>



# DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

## n°38 Edition de Sierentz

### Tous en scène !

Chaque lundi, un groupe de 18 enfants se réunit pour se glisser dans la peau de drôles de personnages ! Un film est en préparation...Voici un résumé de ce qui se trame... Ida, Camille, Léna et Lucia vous racontent :

« Une fusée s'est écrasée sur une planète bizarre. Un équipage fait la rencontre des Grazouipouniaks, des extraterrestres étranges. Ils apprennent à se parler. Le commandant et ses hommes découvrent de nouveaux plats... Au départ, les Grazouipouniaks voulaient dévorer les terriens mais ensuite ils deviennent amis. »

### Pourquoi viens-tu au rendez-vous chaque lundi ?

« Avec le théâtre, je parle plus fort et je suis moins timide » Ida

« Ce que je préfère, c'est quand on se trompe, ça fait un bêtisier ! » Camille

« Je ris beaucoup avec le bêtisier » Lucia

« Moi, j'en avais jamais fait ! » Léna

Très prochainement, un goûter spécial et spatial sera proposé aux enfants du péricolaire pour découvrir le film en avant-première !!!



### Conseil Municipal des Enfants



### Journée festive... à roulettes !

Le Conseil Municipal des Enfants prépare une grande journée festive à Sierentz.... Préparez vos roulettes (skat, roller, vélo, trottinette,...) et **réservez-vous le dimanche 14 mai...**

**Une course de brouettes** sera organisée à cette occasion.

Plusieurs prix seront à gagner, notamment des bons d'achats d'une valeur de 50 euros. Le jury attribuera 2 prix : celui de la brouette la plus rapide (qui gagnera la course) et celui de la plus belle brouette customisée. Il suffit d'être au minimum 2 participants (un dans la brouette et l'autre qui la pousse) et de customiser sa brouette.



Merci de vous inscrire en envoyant un mail au Conseil Municipal des Enfants : [cme.sierentz@gmail.com](mailto:cme.sierentz@gmail.com)

Plus d'infos dans le prochain Sierentz Infos.



## Ciné Sierentz

Prochaine séance **le mardi 18 avril à 20 h**

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Johanna Pasquali, policière maladroite mais qui parvient à ses fins car elle est fille de ministre, rêve d'intégrer le Raid. Eugène Froissard, le plus misogyne des agents du groupe d'élite et qui n'aime pas les pistonnés, est chargé de la former. Mais la jeune femme accumule les bévues, notamment quand il s'agit d'assurer la protection du Président de la République. Une nouvelle mission lui est bientôt confiée. Avec Froissard, ils doivent mettre hors d'état de nuire le Gang des Léopards, qui nargue les autorités lors d'une série de braquages de haut vol...



## Thé dansant

Prochaine date : **le 26 avril**

Déjeuner dansant à 11 h 30 suivi du thé dansant habituel à partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Entrée : 18 € (5 € à partir de 14 h)

Thème : **PÂQUES**



PROCHAINE DATE :  
LE 26 AVRIL

## Marché aux puces

Le Judo Club de Sierentz organise son traditionnel Marché aux Puces toute la journée dans les rues du centre ville, sur la place Dreyfus et la place des Malgré-Nous **le lundi 1<sup>er</sup> Mai**.

**3 buvettes** : sur la place Dreyfus, la place des Malgré-Nous (anciennement silo) et dans le lotissement Le Hameau. Bar bière pression, bar champagne, manèges, 2 concerts.

**Prix de l'emplacement** : 4 € le mètre (maximum 5 mètres)

Le club se réserve l'exclusivité des stands de boissons, confiseries et alimentation : toute demande sera refusée.

**Contact** : Haas Nicole au **03 89 81 64 84**

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site en page « contact » :

<http://judo-club-sierentz.net/>

**Date limite** : **24 avril 2017 (impératif)**

Pour les riverains : merci de réserver rapidement afin de garantir l'emplacement devant la maison !





les  
06 & 07  
avril

## Vente de truites

L'Amicale des Pêcheurs vous propose des truites vivantes **le Vendredi Saint 14 avril de 9h à 11h** sur la Place Dreyfus.

Comme tous les ans, le Vendredi Saint, l'Amicale des Pêcheurs de Sierentz se tient à votre disposition pour sa traditionnelle vente de truites. Elles seront si vous le souhaitez vidées sur place à votre intention.

Prix de vente :

- 2,50 euros pour les truites portion (250g environ)
- 10 euros pour les grosses truites (1kg environ)

Pour une meilleure organisation et la satisfaction de toutes et tous, **il est prudent de passer commande jusqu'au 12 avril** auprès de :

- Pierre Deck au 03 89 81 53 45
- Michel Frey au 03 89 83 94 32 (après 17 heures)



## Marché de Pâques

L'Hôpital de sierentz organise son traditionnel **Marché de Pâques les Jeudi 06 et Vendredi 07 avril 2017 de 14h à 17h30** à la **Maison de retraite « Les Magnolias »**.

Divers stands seront présents avec des bijoux, du tricot et de nombreux objets décoratifs en lien avec les fêtes de Pâques.

Ces produits sont confectionnés par les bénévoles des associations Pass'Age et V.M.E.H (Visiteurs des Malades en Milieu Hospitalier) qui ont mis, comme chaque année, du cœur à l'ouvrage pour préparer ce marché.

Venez soutenir ces 2 associations qui oeuvrent pour le bien-être des malades et résidents de l'Hôpital. **Les bénéfices de cette vente permettront d'organiser des événements festifs, des excursions et de renouveler les jeux et matériels de bricolage.**

Sur place, vous aurez le plaisir de consommer des pâtisseries et boissons, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



## Concert

**Voce Di U Sessant'Ottu**

Voix corses

Dimanche 23 avril à 17h

à l'église Saint Martin

de Sierentz

Entrée libre, plateau au profit de l'antenne Caritas de Kembs/Landser/Sierentz.

Dimanche 23 avril  
à 17 h 00  
à  
l'église Saint Martin

## Alfred Dirmel

**Les samedis 06 et 13 mai à 20h30 à la Salle des Fêtes de Sierentz**

L'artiste Frédéric Bilger, alias Alfred Dirmel, présentera son spectacle comique, « De la poésie pour tout l'égout », composé de poèmes et de chansons absurdes. L'humour d'inspiration britannique y fricote avec un sens de l'autodérision bien local. Alfred Dirmel aime à croire qu'il est le grand poète sundgauvien du XXIème siècle, le digne descendant de Nathan Katz et de Charles Zumstein.

Redonnera-t-il au public le goût de la rime ? Parviendra-t-il à rendre la poésie à nouveau populaire ?

Durée du spectacle : 1h10 - Panier

les  
6 & 13 mai  
à 20h30





# Marché aux Fleurs

Samedi 6 mai 2017 de 8 h à 13 h

## Cinq horticulteurs seront présents :

- Jardiland de Sierentz
- Horticulture Nussbaum de Schlierbach
- Horticulture Decker de Blodelsheim
- le Point Vert de Hochstatt
- Les Floralies de Sierentz

Les taxis-flores transporteront les fleurs achetées jusqu'aux véhicules des clients.

les taxis-flores seront présents !

Un apiculteur sera présent. Vous pourrez venir déguster et acheter du miel

Pour tout achat de fleurs d'un montant supérieur à 40 €, du terreau sera fourni aux acheteurs pour repoter les fleurs achetées.



Le Conseil Municipal des Enfants tiendra un stand et vendra des pâtisseries et cafés.

## Tombola

Une tombola aura lieu comme l'an passé. Chaque acheteur recevra un bulletin à remplir et à déposer dans l'urne installée devant le cabanon.

Le tirage au sort aura lieu après la remise des prix du Concours des Maisons Fleuries.

Le 1<sup>er</sup> prix sera un bon pour une participation à la prochaine excursion au mois d'octobre de La Fleur de l'Age. Les autres prix sont des entrées au Zoo de Mulhouse, à l'Ecomusée - Parc du Petit Prince ainsi que des places de cinéma.

Avis aux lauréats du fleurissement 2016

Dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries édition 2016, la remise des récompenses par la Commune (diplômes et bons d'achats) aura lieu à 11 h place de la Bascule. Chaque lauréat recevra une invitation en temps utile.

Si vous avez un empêchement, merci de bien vouloir contacter la Mairie.

Tout lot non retiré le 6 mai sera perdu.

# MARCHÉ AUX FLEURS

## Samedi 6 mai 2017

Place de l'Eglise  
et de la Bascule  
de 8h à 13h

HORTICULTEURS  
TAXI-FLORES  
REMPOTAGE  
BUVETTE





# AGENDA

## Avril

- 06 07 Marché de Pâques – Hôpital de Sierentz page 10
- 14 Vente de truites – Amicale des Pêcheurs page 10
- 18 Cinéma page 9
- 23 Concert de voix corses page 10
- 26 Déjeuner dansant page 9

## Mai

- 1<sup>er</sup> Marché aux puces – Judo club page 9
- 06 Marché aux Fleurs page 11
- 06 Alfred Dirmel – Spectacle page 10
- 13 Alfred Dirmel – Spectacle page 10

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h

### Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11 • Fax 03 89 83 92 52  
[mairie@mairie-sierentz.fr](mailto:mairie@mairie-sierentz.fr) • [www.mairie-sierentz.fr](http://www.mairie-sierentz.fr)

### Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : avril 2017.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : [www.rhenus-communication.fr](http://www.rhenus-communication.fr)

Impression : Foto Color Print, Habsheim. Crédits photos : Mairie de Sierentz, documents remis.